

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Puisse la divine Providence continuer de bénir notre pays et les efforts des peuples pacifiques en vue de maintenir le règne du droit parmi les nations.

L'honorable Président du Sénat dit alors:

*Honorables Membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

C'est la volonté et le plaisir du très honorable Député du Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé à une heure ultérieure aujourd'hui, pour être tenu en ce lieu; et ce Parlement est en conséquence prorogé.